

**PROCES-VERBAL DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**du dimanche 22 mars 2026 à 11h**

Nombre de membres en exercice : 29  
Présents : 28  
Procurations : 1  
Absents : 0

L'an deux mille vingt-six, le vingt-deux mars à 11h, en application de l'articles L.2121-7 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le conseil municipal nouvellement élu de la commune de Jacou dans la salle Jeannine Bedague.

**Intervention de Monsieur Renaud Calvat :**

« En ma qualité de Maire sortant, j'ouvre la présente séance et rappelle les résultats du scrutin du 15 mars dernier, proclamés par le bureau centralisateur, à savoir :

Inscrits : 5 129  
Votants : 3 277  
Exprimés : 3 159

Ont obtenu :

« Tous ensemble pour Jacou » : 2 350 voix et 26 sièges

« Jacou, c'est vous » : 809 voix et 3 sièges

Je déclare les membres du conseil municipal installés dans leurs fonctions :

LISTE « Tous ensemble pour Jacou »

Renaud Calvat  
Magali Nazet-Marson  
Patrick Azéma  
Brigitte March  
Jean-Michel Caritey  
Sophie Cornut  
Benjamin Delprat  
Elisabeth Nait  
Nicolas Jourdan  
Virginie Rigal  
Thibaut Azaubert  
Karine Anneya  
Eric Monin  
Julie Masson-Aliaga  
Corentin Pic  
Meriem Ferhat  
Brice Favre  
Laure Derail  
Daniel Iché  
Laure Pith  
Bertrand Beauchard  
Virginie Pascal  
Jean-Christophe Maurel  
Sabine Perrier-Bonnet  
Bruno Chareyre  
Christine Baudouin

LISTE « JACOU, c'est vous »

Renaud Trinquier  
Cindy Husson  
Jérémy Veillard

Monsieur Corentin Pic a été désigné en qualité de secrétaire de séance par le conseil municipal.

Je confie maintenant la présidence de la séance à Elisabeth Nait, doyenne d'âge des membres présents. »

### Intervention d'Elisabeth Nait :

« Je vais procéder à l'appel nominal des membres du conseil par ordre alphabétique »

Anneya Karine  
Azaubert Thibaut  
Azéma Patrick  
Baudouin Christine  
Beauchard Bertrand  
Calvat Renaud  
Caritey Jean-Michel  
Chareyre Bruno           pouvoir à Patrick Azéma  
Cornut Sophie  
Delprat Benjamin  
Derail Laure  
Favre Brice  
Ferhat Meriem  
Husson Cindy  
Iché Daniel  
Jourdan Nicolas  
March Brigitte  
Masson-Aliaga Julie  
Maurel Jean-Christophe  
Monin Eric  
Nait Elisabeth  
Nazet-Marson Magali  
Pascal Virginie  
Perrier-Bonnet Sabine  
Pic Corentin  
Pith Laure  
Rigal Virginie  
Trinquier Renaud  
Veillard Jérémy

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut valablement délibérer.

En application des articles L 2122-4 et L 2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales et conformément à l'ordre du jour, je vous invite à procéder à l'élection du Maire, au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du Conseil Municipal.

Avant les opérations de vote, le conseil doit désigner deux assesseurs.

Je vous propose de nommer Corentin Pic et Cindy Husson en qualité d'assesseur.

**Vote à l'unanimité.**

Corentin Pic et Cindy Husson sont donc désignés comme assesseurs et procéderont au dépouillement des votes.

Je procède maintenant à l'appel des candidatures aux fonctions de maire.

Qui est candidat aux fonctions de maire ? »

**Intervention de Madame Magali Nazet-Marson :**

« Chers collègues, le temps de la campagne est désormais terminé. Les Jacoumardes et Jacoumards se sont largement mobilisés dimanche dernier pour faire entendre leurs voix. Le conseil municipal est aujourd'hui le reflet de ce scrutin.

Désormais, c'est ensemble que nous aurons à décider des orientations, des projets pour notre commune pour les six ans à venir. Nous sommes réunis aujourd'hui pour désigner le Maire de notre commune. La liste « Tous ensemble pour Jacou » a été conduite avec passion, conviction et engagement par Renaud Calvat. C'est donc avec un immense plaisir que je vous sou mets la candidature de Renaud Calvat à la fonction de maire de notre merveilleuse commune ».

**Madame Elisabeth Nait :** « j'enregistre la candidature de Renaud Calvat ».

**Intervention de Monsieur Renaud Trinquier**

«Monsieur le Maire,  
Mesdames, Messieurs les élus,  
Chères Jacoumardes, chers Jacoumards,

Je veux d'abord remercier les 3 277 Jacoumardes et Jacoumards qui se sont exprimés lors de ce premier et unique tour de ces élections municipales.

Mais ce chiffre ne peut pas masquer une réalité inquiétante : la participation est en baisse de plus de 7 % par rapport à 2014 et de pratiquement 12 % par rapport à 2008.

Et cela, ce n'est pas un détail.

C'est un signal d'alerte. Le signe d'un désengagement démocratique, d'une défiance qui s'installe, d'un lien qui se fragilise entre les citoyens et leurs représentants.

Et nous avons, collectivement, une responsabilité face à cela.

Dans ce contexte, le résultat que nous avons obtenu n'est pas anodin. 26 % des suffrages. Ce n'est pas marginal.

C'est une part importante, solide, assumée de la population de Jacou qui a choisi de porter ses suffrages sur notre projet.

À ces électeurs, nous le disons clairement : nous ne vous décevrons pas pour agir en votre nom, dans l'intérêt de tous.

Et nous respecterons leur vote. Sans concession. Sans arrangement. Sans trahison.

Car oui, ici même, certains ont déjà trahi le mandat qui leur avait été confié en rejoignant une majorité qu'ils combattaient.

La pertinence et le sérieux ne s'accommodent pas de convictions réversibles.

Nous serons exigeants et vigilants, en étant toujours une force de propositions pour servir l'intérêt général et non des intérêts particuliers.

Sachez que notre engagement sera total pour améliorer notre cadre de vie, travailler à la transition écologique et faire que Jacou soit une ville solidaire dans le respect d'un fonctionnement démocratique.

Nous l'avons dit pendant toute la campagne, et nous le répétons ici : la démocratie ne s'arrête pas au soir du vote.

Elle se vit dans la manière de gouverner.

Dans la manière d'écouter.

Dans la manière de respecter.

C'est pourquoi nous attendons que cette mandature soit placée sous le signe du respect mutuel, de la transparence et de l'exemplarité.

Pas dans les mots. Dans les faits.

Et justement, sur ce point, je voulais vous signaler, Monsieur le Maire, que les propos et comportements tenus par votre DGS le jour du vote sont inacceptables et inadmissibles car ils ouvrent la voie à des pratiques délictueuses.

D'autre part, pour votre information, sachez qu'une plainte a été déposée auprès de la gendarmerie de Clapiers mercredi dernier pour acte de malveillance à l'encontre d'un membre de notre liste.

Les outrances n'ont pas leur place en politique.

Dans une démocratie, rien ne doit venir décourager ou intimider celles et ceux qui s'engagent pour leur commune.

Pour conclure, toutes nos interventions seront guidées par notre attachement profond, sincère et total à Jacou.

Nous sommes bien décidés à servir notre commune avec sérieux, constance et sens des responsabilités. Dans un esprit républicain.

Parce qu'au-delà des sensibilités, nous avons une responsabilité commune : être à la hauteur de la confiance des habitants.

Jacou est notre bien commun.

Je vous remercie. »

**Madame Elisabeth Nait** : « nous allons passer aux opérations de vote. Vous avez chacun dans votre pochette 2 bulletins de vote pour l'élection du maire. A l'appel de votre nom, le Directeur général des services viendra vers vous pour vous présenter l'urne afin que vous puissiez voter ».

A l'issue du premier tour de scrutin et après dépouillement des bulletins de vote, les résultats sont les suivants :

Votants : 29

Bulletins blancs : 3

Suffrages exprimés : 26

Monsieur **Renaud Calvat**, ayant recueilli vingt-six voix, est proclamé Maire et immédiatement installé dans ses fonctions.

#### **Intervention de Madame Elisabeth Naith**

« Monsieur le Maire et cher Renaud, j'ai le grand honneur et la joie de vous remettre cette écharpe, signe de l'autorité de l'Etat et de la République que vous représentez sur notre belle commune.

Par ce geste, je porte chaque femme et chaque homme que vous avez choisis pour constituer cette liste merveilleuse et déjà très engagée qui travaillera à vos côtés tout au long de ce mandat avec rigueur, honneur, justesse et bienveillance, sans laisser quiconque sur le bord du chemin et pour toujours bien vivre à Jacou.

Vive Jacou

Vive notre Maire, Renaud CALVAT ».

**Fin de l'intervention de Madame Elisabeth Nait.**

## Intervention de Monsieur le Maire

« Mesdames et Messieurs, Chers amis,

Dimanche 15 mars, avec un taux de participation aux élections municipales de près de 65%, nous avons une fois de plus montré la vitalité démocratique de la commune.

Jacoumardes, Jacoumards, chères concitoyennes et chers concitoyens,

Je souhaite vous exprimer ma profonde gratitude pour la confiance que vous m'avez témoignée. J'ai été très touché par votre forte mobilisation et le soutien que vous avez accordé à l'équipe et au projet que je porte pour Jacou.

J'en mesure la pleine responsabilité et nous sommes maintenant au service de la commune et de tous ses habitants.

Je voudrais remercier Madame la présidente de séance, Elizabeth Nait et Vous, Madame Nazet Marson pour vos mots.

A chaque fois, ils me touchent.

Votre amitié m'est précieuse ; votre compétence nous est utile.

Merci à Madame la Députée Dombre Coste pour votre présence. Merci aux Maires voisins qui nous font l'amitié d'être présents. Eric Penso, Pierre Marie Carvajal, Stéphane Champay.

Nous sommes solidaires entre nous car nous savons que la coopération intercommunale est indispensable à la bonne gestion de nos communes.

Je veux au début de mon propos, dire ma reconnaissance à celles et ceux qui m'ont accompagné ces dernières années et qui ont souhaité servir Jacou autrement, après bien des années à œuvrer pour la commune.

Mesdames et Messieurs

- Nachida Bourouiba
- Renée Collomb
- Michel Combettes
- Jacques Daures
- Christine Delage
- Jamal Ellassri
- Sandra Lanini
- Nathalie Mallet Pujol
- Christine Marti
- Violaine Morel
- Denis Roure
- Thierry Ruf
- Jacqueline Vidal

Nous avons eu à gérer un mandat bien complexe, affronter de multiples difficultés : les crises du Covid, de l'énergie, l'inflation.

Nous avons tenu bon. Un grand merci à vous.

Je veux associer à mes remerciements l' élu de l'opposition du précédent mandat, Monsieur Robert Trinquier. Nous avons partagé des moments communs et d'autres plus complexes. Ainsi va la vie. Mais je reconnais votre engagement en faveur d'une société plus juste.

Je veux aussi saluer les membres de mon équipe, candidats titulaires ou suppléants, qui ne siégeront pas au Conseil. Un immense merci pour votre engagement. Lionel Castet, Sylvie Taulelle, Fernando Gramajo et Christian Vallet.

Pour les 6 prochaines années, j'aurai donc à mes côtés 25 femmes et hommes au sein conseil municipal. Ils forment la nouvelle équipe municipale.

Merci pour votre soutien et votre confiance. Je ne vous décevrais pas.

14 conseillers municipaux expérimentés, qui siégeaient déjà au conseil municipal.

Et 11 nouveaux conseillers, qui vont vivre leur première expérience au service de notre ville.

Enfin, pas vraiment leur première expérience au service de Jacou.

Tout dans leur vie est lié au service des autres, dans leur métier et dans leur engagement associatif.

L'engagement, c'est l'ADN de notre équipe parce que c'est l'ADN de Jacou.

La ville où l'on prend soin : soin de son territoire, soin les uns des autres, soin des plus fragiles.

Dans les prochains jours, les 25 élus de la majorité recevront une délégation et une responsabilité du Maire, qu'ils soient adjoints ou conseillers municipaux.

C'est un mode de fonctionnement très rare, mais je pense qu'il est efficace.

Nous sommes plus intelligents et plus performants à 26 que seul.

Et s'il faut une femme ou un homme pour animer... et parfois arbitrer, c'est une évidence qu'une commune ne se gère bien qu'en équipe.

C'est aussi pour cela que j'ai voulu que la photo de toute mon équipe figure sur notre bulletin de vote. Pas uniquement celle du candidat au poste de Maire.

A ma connaissance, nous avons été les seuls à faire ainsi dans tout le département de l'Hérault.

Alors, je le sais. Les débats seront riches et animés lors des réunions du Bureau Municipal du lundi. Comme ils l'ont toujours été.

J'ai choisi à mes côtés des femmes et des hommes passionnés, avec du caractère.

Ils seront loyaux aux engagements pris devant vous et mettrons leur engagement au service de l'intérêt général.

Je veux aussi m'adresser aux élus de l'opposition.

La campagne est maintenant terminée.

C'est votre première expérience dans cette assemblée. Si vous êtes motivés par l'intérêt supérieur de Jacou, ma porte vous sera toujours ouverte.

Nous débattons et, je le souhaite sincèrement, nous trouverons peut-être les consensus utiles à la commune.

Entendez le message fort lancé par les Jacoumardes et les Jacoumards dimanche. Ils ne veulent pas d'une confrontation politique stérile et violente.

Nous savons tous qu'il ne faut jamais confondre bienveillance et faiblesse. Alors, soyons bienveillants.

Laissons les polémiques sur les réseaux sociaux, ou anonymat et mensonges peuvent se développer sans scrupule et œuvrons ensemble pour une commune apaisée.

Je tiens à le dire à mon amie, la députée Fanny Dombre Coste, qui partage cette exigence et souffre de la dégradation des débats à l'Assemblée nationale.

L'expression des différences démocratiques peut se faire dans le respect et la dignité.

Et si Jacou montrait un chemin ?

Espérons-le.

Je veux maintenant m'adresser à toutes celles et tous ceux qui sont au cœur de la réussite de la commune.

Les centaines et centaines de bénévoles, les femmes et les hommes engagés dans les offices des sports et de la culture, dans les clubs sportifs, dans les associations culturelles, citoyennes, solidaires, environnementales.

Celles et ceux qui donnent du temps.

Du temps pour leur passion bien sûr, pour la faire vivre et partager.

Et du temps aussi pour les autres.

Car comme disait Jean Jaurès dans son discours à la jeunesse : « Le courage, c'est d'agir et de se donner aux grandes causes sans savoir quelle récompense réserve à notre effort l'univers profond, ni s'il lui réserve une récompense »

Cet engagement pour les autres à Jacou, il est partout.

Il me fait dire chaque matin, que rien n'est jamais inéluctable.

Au CEJ, plus de 40 jeunes, collégiens et écoliers, donnent de leur temps pour construire un monde meilleur.

Ils sont l'avenir de notre communauté.

Jacou, ce petit bout de France de 340 hectares où vivent 7000 femmes et hommes, Jacou je le sais, porte haut cette espérance.

Nous sommes 7000 à vivre ici.

Dans notre commune, nous accueillons tout ce qui fait la diversité de la vie humaine.

Alors oui, mesdames messieurs, de temps en temps et pas assez certainement, nous dormons, oui. Très peu, trop peu...

Mais surtout, nous habitons, nous produisons, nous commerçons, nous échangeons, nous apprenons, nous créons, nous innovons, nous préservons, nous pleurons, nous rions, nous vibrons. ... Nous... vivons.

Nous vivons Jacou, par tous les pores de notre peau.

Ce Jacou-là, c'est l'œuvre de nous toutes et tous.

Pas uniquement du Maire et de son équipe, mais de toute une population engagée.

Au moment de conclure mon propos, j'ai une pensée émue pour Jean Marcel Castet, notre maire de 1989 à 2011.

Dimanche soir, après la proclamation des résultats, j'ai reçu un message de Lionel.

Il m'a écrit.

« Quelle victoire. Là où il se trouve, mon père doit être tellement fier de toi. »

Que cette fierté est partagée...

Nous ne sommes que de passage, c'est ainsi.

Mais il est des femmes et des hommes qui laissent des empreintes, et de belles empreintes.

C'est le cas de Jean-Marcel.

Nous devons toujours nous poser la question : Ai-je été utile ?

Utile à ma commune, à mes voisins, à ma famille, à mes amis, à celles et ceux que je ne connais pas, mais qui peuvent avoir besoin de moi ?

Ai-je été utile dans ma vie d'homme ou de femme ?

Voir Juger Agir. C'est la devise de la JOC, la jeunesse ouvrière chrétienne, qui a tant compté dans la formation du citoyen Jean Marcel.

Voir : c'est d'abord analyser et comprendre le monde qui nous entoure, identifier les forces et les fragilités de notre territoire, de notre commune et les injustices qu'il faut réparer.

Juger : c'est confronter ces faiblesses et ces injustices aux éléments qui en sont la cause. Ne pas se résigner à la fatalité et à au conservatisme. Prendre du temps pour comprendre.

Agir : c'est mettre en œuvre les actions citoyennes qui nous feront collectivement progresser, et ne jamais rester spectateur devant la souffrance d'autrui.

Voilà le message que nous devons entendre

Nos actions ne doivent jamais être guidées par la rancœur, l'inimitié ou le dogmatisme.

Elles doivent l'être par la compréhension de la réalité, la réflexion et la recherche du progrès humain.

Pour comprendre le réel et aller à l'idéal.

C'est ce qui nous guide à Jacou depuis tant d'années.

Nous avons une équipe, une méthode, un projet.

Une feuille de route claire et très largement validée par le suffrage universel.

- Poursuivre la transition écologique et énergétique, car chaque action compte face au défi majeur du XXI<sup>e</sup> siècle : le dérèglement climatique.
- Préserver nos espaces naturels et notre cadre de vie, car ils sont la condition essentielle d'un vivre-ensemble apaisé.
- Mettre l'éducation de nos enfants au cœur de tout, car ils sont l'avenir et nous le voulons plus juste et plus radieux.
- Garantir à chacune et chacun un accès égal au sport et à la culture, car ils sont les leviers de l'émancipation et de la cohésion.
- Assurer la nécessaire protection, du territoire, des femmes et des hommes qui y vivent, car ce sont les plus fragiles qui sont toujours les plus vulnérables.

Monsieur le Directeur général des services.

Je sais votre administration pleinement mobilisée et vous savez mon exigence.

Elle est à la hauteur de l'engagement de nos agents et de mon équipe.

Immense !

Mais pour Jacou, il faut toujours donner le meilleur de nous-mêmes.

Oui mesdames, messieurs, chers amis, nous accomplirons encore de grandes et belles choses, toutes et tous, rassemblés et unis, pour Jacou, cette commune que nous aimons tant.

Un immense Merci ! »

Le conseil municipal est maintenant invité à déterminer le nombre d'adjoints.

Conformément aux dispositions de l'article L. 2122-2 du CGCT, le conseil municipal détermine le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30% de l'effectif légal du conseil municipal, soit 8 adjoints au maximum. Je vous propose de fixer à 8 le nombre des adjoints au maire.

**Vote à l'unanimité.**

Au vu des résultats, le nombre d'adjoints est fixé à huit.

Conformément aux dispositions de l'article L. 2122-4, les adjoints sont élus au scrutin secret. Conformément aux dispositions de l'article et L. 2122-7-2 du CGCT les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

Je vous propose maintenant que les représentants des listes fournissent leurs listes de candidatures aux fonctions d'adjoints au Maire.

Je vous propose la liste conduite par Magali Nazet-Marson et je prends acte qu'il n'y a pas d'autres listes.

Nous allons maintenant procéder aux formalités de vote dans des conditions identiques à celles de l'élection du Maire.

A l'issue du premier tour de scrutin, les résultats sont les suivants :

Votants : 29

Bulletins blancs : 3

Suffrages exprimés : 26

Les candidats figurant sur la liste conduite par Magali Nazet-Marson et proposée par Renaud Calvat sont proclamés adjoints. Ils prennent rang dans l'ordre de cette liste, tels qu'ils figureront sur la feuille de proclamation.

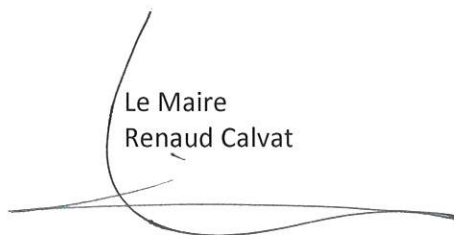
L'ordre du jour étant épuisé, je déclare la présente séance close.

Fin de séance à 12h07.

Le secrétaire de séance  
Corentin Pic



Le Maire  
Renaud Calvat



Le 7 avril 2026